



RCS : CAEN

Code greffe : 1402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 00596

Numéro SIREN : 751 943 317

Nom ou dénomination : 33ID

Ce dépôt a été enregistré le 24/12/2012 sous le numéro de dépôt 6625

OBJET DU :
24 NOV 2012
REGISTRE DE COMMERCE

33id
SARL au capital de 5.000 €
RCS 715 943 317
Siège social : 1 rue du Pays de Caen, 14460 COLOMBELLES

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE
GENERALE EXTRA-ORDINAIRE DU 15 novembre 2012

L'an 2012, et le 15 novembre, les actionnaires se sont réunis à CAEN, en assemblée générale, sur convocation des gérants.

Sont présents ou représentés :

- Madame Marie-Christine LEFEBVRE, propriétaire de 25 parts sociales;
- Monsieur Frédéric THERY, propriétaire de 25 parts sociales.

Soit 50 parts sur un total de 50 composants le capital social.

Le quorum étant atteint, Madame LEFEBVRE déclare ouverte la séance qu'elle préside en qualité de co-gérante.

Une feuille de présence a été établie et émargée par chacun des membres présents ou les mandataires représentant les actionnaires absents. Les pouvoirs correspondants sont joints en annexe à cette feuille de présence.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée le texte de la résolution proposée. Il déclare que ce texte a été mis à la disposition des actionnaires plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, ce dont l'assemblée lui donne acte à l'unanimité.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Prolongation de l'exercice - Modification de la date de clôture ;

Le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes :

Résolution n° 1 :

Prolongation du premier de l'exercice – Modification de la première date de clôture

Compte tenu du résultat non significatif de l'entreprise depuis la date de départ de son activité et afin de pouvoir présenter un bilan représentatif, les gérants proposent de prolonger l'exercice en cours et de reporter la date de clôture du premier exercice au 31 décembre 2013.

La présente résolution a été adoptée à l'unanimité des votes représentés.

Aucune question n'étant soulevée et plus rien n'étant à l'ordre du jour, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et les actionnaires présents.

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifiés du présent procès verbal pour accomplir toutes formalités nécessaires.

Marie-Christine LEFEBVRE



Frédéric THERY

